Canton de Reignier

Esery et Arthaz veulent conserver leur âme de village rural et contrôler leur développement

Du 4 novembre au 5 décembre, les habitants des huit communes de la communauté de communes d'Arve et Salève ont eu la possibilité de s'exprimer sur le futur visage de leur environnement proposé par le Schéma de cohérence territoriale. Une soixantaine a répondu à cet appel, tandis qu'une pétition réunissant 132 signatures d'habitants d'Esery a été déposée sur le bureau du commissaire enquêteur, Christian Schoch.

Pendant les cinq semaines qu'a duré l'enquête publique, Christian Schoch a reçu les habitants de chaque commune : Arbusigny, Arthaz-Pont-Notre-Dame, Monnetier, Mornex, Essert-Salève, La Muraz, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery et Scientrier. « *C'est un travail considérable qui a été fait par les élus des huit communes depuis octobre 2007* », observe-t-il lors de sa dernière séance, à la maison Cécile-Bocquet.

Pourtant, si ce n'est quelques passionnés, fervents défenseurs de l'aménagement du territoire, soucieux de donner la meilleure image de leur commune, beaucoup d'habitants n'ont pas "mordu" au copieux dossier. « *Ce n'est pas faute d'avoir été informé !* », explique Christian Schoch, montrant la pile de brochures en couleurs qui ont été envoyées régulièrement aux habitants.

Délaissant tout commentaire qui pourrait fâcher, celui-ci reçoit avec plaisir les doléances de chacun en ce dernier jour d'enquête. Après quoi, il rendra son rapport, rencontrera le président de la communauté de communes d'Arve et Salève (CCAS), Noël Jacquemoud, et les responsables de la commission urbanisme. Pour l'heure, ce qui l'étonne, c'est l'important nombre de visiteurs reçus. « *60 personnes, c'est pas mal !* ». Bien sûr, beaucoup sont venus au dernier moment.

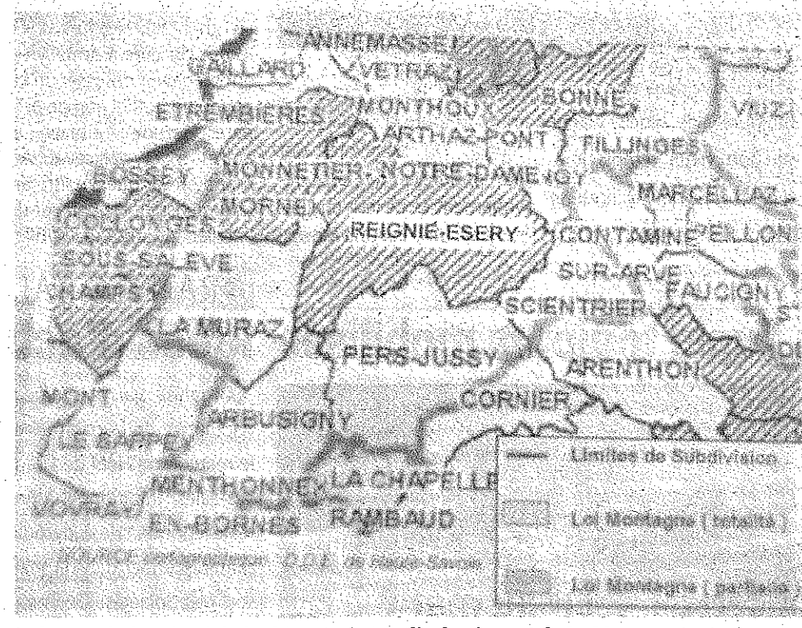

Arthaz souhaiterait rejoindre les communes d'Arbusigny et de La Muraz en tant que village rural. Ésery aimerait également conserver son statut de village rural.

Esery, l'âme "village"

Parmi ceux-ci, Pierre Monatéri, le maire délégué d'Esery, Thierry Gal, conseiller municipal de la même commune, Cécile Rémy, Patricia Truchot-Schaub et Dominique Grossiord qui ont déposé une lettre sur le bureau du commissaire enquêteur soulignant leur désir de « *conserver à Esery le statut village avec classement de la totalité de son territoire en zone résidentielle basse densité* ». Il faut dire que chat échaudé craint l'eau froide et que le bâtiment réalisé au centre d'Esery est encore dans les mémoires. Distant de 5 km du centre de Reignier, Esery revendique ainsi son statut de "village rural" identique aux autres villages que sont Essert-Salève, Monnetier et Mornex.

Des propos qui sont d'ailleurs appuyés dans un autre courrier par les élus de l'opposition de Reignier-Esery représentés par Jean-Claude Chambet, Nicolas Jelic ou Roger Roulin qui appellent à « *la réflexion et la prudence en l'absence d'infrastructures et de transports collectifs.* » Pour avoir une chance d'être écoutés, 132 habitants d'Esery ont répondu à la pétition lancée par l'association Concertation pour Esery, soucieuse de la même éthique de protection.

Arthaz sur la défensive

Tout aussi inquiet des conséquences d'une gangrène de développement, Cyril Pellevat, maire d'Arthaz, et son conseil municipal ont alerté le commissaire enquêteur de la tournure que prendrait leur village si comme le Schéma de cohérence territoriale (Scot) le suggère ; Arthaz était classé comme village secondaire au même titre d'ailleurs que Monnetier, Nangy, Pers-Jussy et Scientrier. Construire 300 logements supplémentaires dans la commune d'ici 2020 inquiète les élus arthaziens qui estiment « *ne pas être prêts à faire face à une telle augmentation de population, dans un délai aussi court au niveau des réseaux d'eau, d'électricité, routiers, ou de transport en commun.* » Position que critique vivement Philippe Métral, Jean-Claude Fernandez et Claude Rossat, par le biais d'un autre courrier envoyé à Christian Schoch montrant du doigt « *cette politique de repli qui envisage la croissance démographique comme une contrainte.* »

« *Il faut plus de logements à Arthaz, pour un simple souci de responsabilité et solidarité* », lance Claude Rossat qui s'est également jeté à l'eau sur la problématique du contournement d'Annemasse estimant que la variante A passant par Findrol, soutenue par la municipalité d'Arthaz, est certainement la solution la moins chère, mais, sous-dimensionnée, elle sera vite saturée et il faudrait « *attendre de réunir les capacités budgétaires nécessaires à réaliser la variante B* (NDLR : plateau de Loëx) *mais en tranchée couverte.* »

Nul doute que le commissaire enquêteur saura tirer la quintessence de toutes ces revendications…

Pascale Mermillod

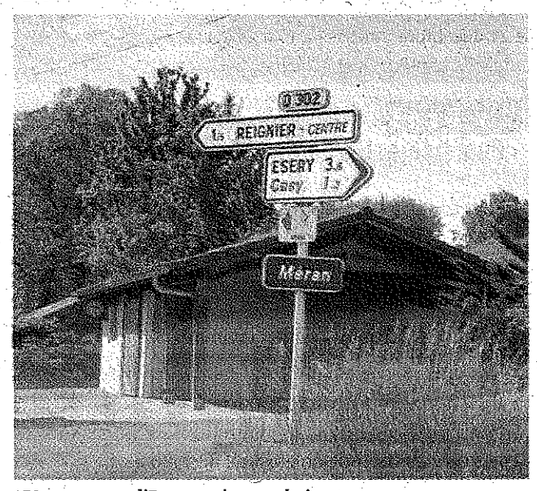

152 personnes d'Esery, qui ne souhaitent pas se trouver dans la même zone que Reignier, se sont mobilisées sur le Scot.

Pourquoi vous êtes-vous mobilisé pour le Scot de la CCAS ?

« Esery doit garder son statut de village »

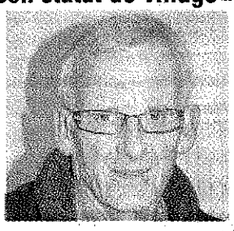

Pierre Monateri, maire délégué d'Esery
« Reignier nous a englobés dans le centre alors qu'on relève d'une commune rurale. Nous sommes quand même à 5 km de Reignier. Je suis en totale opposition avec J.-F.Ciclet sur ce dossier. On ne veut pas subir la pression foncière que l'on ait en train de réaliser à Reignier. Nous souhaitons donc retrouver notre statut de village rural comme Essert-Salève, Monnetier, ou Mornex. »

« Il faut faire preuve de réflexion et de prudence »

Jean-Claude Chambet, élu de l'opposition à Reignier.
« Nous aimerions faire classer la totalité de la zone constructible en zone résidentielle basse densité selon l'article 6 de la convention fusion avec Reignier. Nous estimons que le développement d'Esery doit se faire au rythme d'un village dont les infrastructures et l'absence de transports collectifs incitent à la réflexion et à la prudence. »

« Pour un développement harmonieux »

Cécile Rémy, ex-conseillère municipale pendant 30 ans.
« Nous souhaitons garder un développement harmonieux de notre village d'Esery. Le respect de l'esprit du Scot doit nous amener à réduire la surface constructible. Nous représentons tout de même 10 % de la population de Reignier-Esery, nous payons nos impôts, or aucun investissement n'est fait chez nous depuis 35 ans, excepté la rue des Greffions. »

« Développer le côté touristique »

Dominique Grossiord, membre de Concertation pour Esery.
« Les 10 % de la population que nous représentant ne se traduisent pas par 10 % d'investissement à Esery. On a l'impression d'être à l'abandon. Même le seul restaurant qu'on avait, on l'a laissé tomber. Il y a une réelle absence de volonté politique. Nous rapportons pourtant beaucoup de fonds frontaliers à Reignier. »

« Il faut des logements à Arthaz ! »

Claude Rossat, Arthaz, ex-conseiller municipal.
« La municipalité d'Arthaz veut rejoindre Arbusigny et la Muraz, en tant que village rural. La commune a le plus faible taux de croissance de la CCAS pourtant on doit tous faire un effort et prendre sa part de responsabilité et de solidarité parce que la population ne cesse de croître. Dans le cadre du Scot, il lui faut mettre en œuvre ce qui est nécessaire à l'accueil de cette population. »

« Connaître les orientations du Scot »

Famille Raphoz : Roland, Joël et Valérie, Evian.
« On est venu voir le commissaire enquêteur car on a du terrain à l'Éculaz : une ancienne ferme et du terrain. On vient là à titre informatif. Plus personne ne veut d'agriculture, d'abord parce qu'avec les successions, ce qui reste c'est trop petit. Ensuite mon fils aimerait peut-être s'orienter dans le tourisme. On veut savoir ce qu'on peut faire ? »